



Compte rendu de l'AG du 20/05/2024

Membres du Bureau présents (5)

Jean-Marie Chastagnol (vice-président communication), Gérard Magnaval (vice-président travaux), Catherine Maillé-Virole (secrétaire adjointe), Irène Nouailhac (secrétaire-trésorière), Étienne Roger (président)

Membres du CA présents (3)

Serge Chaumont, Christian Signolat, Luc Teyssier d'Orfeuill

Nombre d'adhérents présents : 24

Nombre de pouvoirs : 3

TOTAL : 27 (sur 105 adhérents en 2023)

L'AG a eu lieu le lundi 20 mai 2024 à la salle des fêtes de Lestards, après un appel à candidatures au CA et au Bureau et une convocation de tous les adhérents le 4 mai.

Ordre du jour

1. Accueil des participants, émargement, prise en compte des pouvoirs, adhésions de dernière minute
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activité 2023 du Vice-président
4. Rapport financier de la Trésorière
5. Approbation des rapports
6. Élection du Conseil d'Administration
7. La parole est aux adhérents / Questions diverses
8. Élection du nouveau Bureau

* * *

Point 1. Étienne Roger, président de l'association, remercie le maire de Lestards Christophe Petit, également conseiller général et président de l'Association des maires de Corrèze, d'avoir mis à notre disposition cette belle salle. Il remercie aussi les personnes présentes de leur venue, dont il note que ce sont surtout des habitants de Veix, Chaumeil et Saint-Augustin.

Après avoir présenté les membres du bureau – les vice-présidents Jean-Marie Chastagnol et Gérard Magnaval, la secrétaire adjointe Catherine Maillé-Virole secrétaire adjointe (la secrétaire et trésorière Irène Nouailhac arrivera très en retard) –, le président ouvre la réunion à 10 h 10.

Point 2. Rapport moral du président

Etienne Roger rappelle que l'association Vues sur les Monédières a été créée en 2019 sur l'initiative de Nadine et Jean Ciblat, alertés par le projet d'éoliennes du Peuch Géant (6 mâts juste en dessous de la piste d'envol du puy de la Monédière). La raison d'être de l'association à sa naissance a donc été de s'opposer à l'installation d'éoliennes risquant de saccager les magnifiques paysages des Monédières et l'activité touristique qui les accompagne.



Compte rendu de l'AG du 20/05/2024

Ce projet ayant été écarté en 2023 par un arrêté préfectoral, et celui qui menaçait Saint-Augustin étant enterré, force est de constater que notre association est passée en « mode veille » au sujet de l'éolien. Mais elle entend mettre l'accent sur d'autres dimensions comme la connaissance et la valorisation touristique du massif des Monédières par l'ouverture et l'entretien de chemins. Le président appelle les adhérents à nous signaler leurs chemins de randonnées préférés dans les Monédières, en vérifiant si possible s'ils comportent des passages sur des propriétés privées. Nous en parlerons dans nos prochaines newsletters.

Point 3. Rapport d'activité de la secrétaire, lu par le bureau

• 11 janvier : Journée des dupes, ou comment M. le préfet nous a pris pour des jambons...

La préfecture, plusieurs semaines après une demande de rencontre du « Collectif des associations opposées aux parcs éoliens industriels en Corrèze », a répondu le 9 janvier en fixant la date au 11 janvier à 9 h ! S'étant débrouillés pour se libérer in extremis, les représentants du Collectif ont échangé avec le secrétaire général sur l'éolien et les associations de défense de l'environnement. L'après-midi même, le préfet M. Desplanques annonçait devant la presse que le projet menaçant le plateau de Millevaches était retoqué mais qu'il autorisait les projets éoliens de Feyt/Laroche-près-Feyt et Aix. Pas un mot n'avait été prononcé à ce sujet lors de la rencontre avec le Collectif du matin...

• 10 mars : Loi APER

Cette loi impose aux communes de définir, parmi 7 filières possibles et après « concertation des habitants », des « zones d'accélération » propices à la production d'énergies renouvelables sur leur territoire.

• 2 avril : Succès des randonnées caritatives de Veix

Les 2 randonnées caritatives organisées par le Foyer rural de Veix et encadrées par des adhérents de Vues sur les Monédières ont été un succès. Malgré une pluie battante, la grande randonnée de 10 km a fait le plein de marcheurs avec pas moins de 73 participants !

4 avril : Barouf à la réunion de « concertation » sur l'éolien en préfecture

Le Collectif des associations opposées aux parcs éoliens industriels en Corrèze avait été écarté par la préfecture du « Pôle départemental des énergies renouvelables ». Nous nous sommes invités à une réunion de « concertation » sur l'éolien qui s'est révélée une mascarade. Les technocrates ont fait preuve d'une agressivité qui masquait mal leur incompétence de fond sur les sujets. Nous devons nous rendre à l'évidence : la concertation n'est qu'un leurre. Nous ne pouvons plus nous exprimer que par l'intermédiaire de Corrèze Environnement, fédération d'une trentaine d'associations qui est la seule à être invitée par la préfecture aux réunions sur les énergies renouvelables.

24 avril : Rejet du recours d'Engie Green et fin du projet du « Peuch Géant »

La cour d'appel administrative de Bordeaux rejette le recours d'Engie Green en fondant sa décision sur la qualité des paysages des Monédières, reprenant ainsi l'argumentaire utilisé par la préfecture dans son arrêté de 2020.

29 avril : Assemblée générale de VSLM à Chaumeil

Bilan d'une année 2022 marquée par une grosse montée en puissance des projets éoliens que les associations ont essayé de contrôler en se soutenant les unes les autres.



Compte rendu de l'AG du 20/05/2024

9 mai : Réunion du « Collectif des associations opposées à l'éolien industriel en Corrèze » chez APE à Clergoux

Nous y étions. Est précisé le rôle important des associations partenaires aux objectifs similaires avec lesquelles nous collaborons, en particulier celui d'APE (Agir pour le Plateau des Etangs), qui alimente le site *Éolien en Corrèze*.

15 juin : Manifestation du Collectif à Tulle

Manifestation à Tulle pour soutenir l'association « Agir pour le Pays d'Eygurande » et son recours contre l'arrêté préfectoral autorisant un parc éolien à Aix (5 mâts de 180 m), Feyt et Laroche-près-Feyt (8 mâts de 200 m). Nous y étions.

17 juin : Chantier de bénévoles d'entretien de notre circuit du Bos

Chaque année il est nécessaire d'entretenir le circuit que nous avons créé, et notamment dans le secteur du col du Bos, sous le Suc au May. En 2023 nous avons posé de nouveaux panneaux refaits par nos soins (sans subvention publique, grâce aux dons de nos adhérents, merci à vous !).

Juillet : Définition des « zones d'accélération des énergies renouvelables »

Le préfet de la Corrèze a demandé par courrier à toutes les collectivités locales de définir, après « concertation des habitants », les zones qui seront consacrées au développement des énergies renouvelables (réduites dans son courrier au photovoltaïque, à la méthanisation et à l'éolien) sur leur territoire... d'ici la fin de l'année !

23 juillet : Enterrement festif du projet du Peuch Géant au puy de la Monédière

Beau temps et superbe panorama dégagé au sommet du puy de la Monédière pour fêter l'enterrement du projet de parc éolien du Peuch Géant. Une quarantaine de personnes, dont des cyclistes et un représentant des parapentistes, ont assisté à la cérémonie symbolique de mise au tombeau du cercueil suivie d'un apéritif et d'un pique-nique conviviaux. Notre président s'est félicité de l'arrêt de ce projet qui aurait dénaturé ce magnifique paysage et porté un coup fatal aux activités de vol libre en plein essor. Il a particulièrement remercié pour son soutien Sylvie Degery, maire de Veix. Celle-ci a retracé à son tour l'historique du projet paysager et touristique du puy de la Monédière, point culminant du massif et l'un de ses fleurons au même titre que le Suc au May.

Nous avons ensuite eu droit à un bel article dans *La Montagne* le 29 juillet, ce qui a déclenché une vague d'adhésions importante (105 adhérents en 2023 !).

30 juillet : Participation à la fête de la Myrtille

La fête était particulièrement sympathique et animée cette année, avec du beau temps et une forte affluence. L'emplacement du stand était optimal, nous avons pu promouvoir l'association et échanger avec nos adhérents, nos sympathisants et nos partenaires, comme le PNR Millevaches.

3 septembre : Participation à la fête de Veix

Nous avons accompagné une quarantaine de personnes sur notre circuit des cascades de Laval.

16 novembre : Expédition archéologique à Veix

Avec Sylvie Degery nous avons persuadé Guy Marande, spécialiste des sites mégalithiques de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, de venir étudier deux sites remarquables de Veix : le lieu-dit « Les Écuelles » et un amoncellement rocheux au puy de la Monédière. Hélas, rien ne permet d'affirmer que ces sites aient joué un rôle particulier pour nos ancêtres éloignés. Au moins, on ne se posera plus la question !



Compte rendu de l'AG du 20/05/2024

Aujourd'hui, en 2024, la plupart des projets éoliens semblent avoir été abandonnés au profit du photovoltaïque. Après une première phase anarchique, les choses semblent se formaliser.

Etienne Roger insiste sur l'importance de Corrèze Environnement, seule structure reconnue par le Centre départemental de la mission paysages et sites (CDNPS) pour discuter du développement des énergies renouvelables. Etienne en est administrateur en tant que président de Vues sur les Monédières.

Les communes des Monédières ont remis leurs propositions de zones d'accélération des EnR. Plusieurs projets en cours ou déjà amorcés sont évoqués. L'association rappelle qu'elle n'est pas opposée par principe au photovoltaïque, d'autant que la tendance est à l'installation de petites structures sur du bâti existant. Des décrets et document-cadre à venir pourraient changer bien des choses, mais nous restons en alerte pour que le photovoltaïque ne soit pas installé n'importe comment dans nos Monédières.

Est rappelée aussi l'action de l'association pour l'entretien de deux circuits, celui du Bos ouvert en 2019 et celui des cascades de Laval ouvert en 2022. A ce propos s'engage une conversation sur une loi promulguée en 2023 qui vise à limiter l'engrillagement pour rétablir les continuités écologiques afin que les espèces animales se déplacent sans contrainte dans les espaces naturels. Cette loi restreint également l'accès des randonneurs aux propriétés privées (ils peuvent même être verbalisés). Les Monédières sont peu concernées jusqu'à présent, mais les propriétaires s'inquiètent des incursions de véhicules motorisés qui dégradent les chemins, et aussi des responsabilités qu'ils auraient en cas d'accident, chute d'arbre par exemple. Etienne Roger signale que des assurances de responsabilité civile peu onéreuses peuvent être souscrites.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.



Compte rendu de l'AG du 20/05/2024

Point 4. Rapport financier de la trésorière

En l'absence de la trésorière, les comptes sont présentés par Arnaud Maillé, qui les a vérifiés la veille.

Bilan 2023

	Dépenses	Recettes	
SOLDE BANCAIRE AU 01/01/2023		1 529 €	
Cotisations et dons			
Cotisations (105 adhérents x 5 €)		525,00	En hausse : 80 adhérents en 2022
Dons		625,00	En hausse : 375 € en 2022
Subventions/Dons des communes du Massif		50,00	Commune de Veix, merci pour l'augmentation
Site Internet			
Abonnement Gandy	101,36		Inchangé
Maintenance, mise à jour et sauvegarde du site	250,00		Inchangé
Frais de fonctionnement			
Fais postaux	0,00		Lettres préimbrées
Fournitures de bureau	34,46		Cartouches d'encre + ramette
Achat d'une caisse en métal	10,99		
Frais de manifestations diverses			
Pot de l'amitié AG	64,63		
Location de la salle de Chaumeil pour l'AG	50,00		Selon les communes, payant ou pas
Pot enterrement Peuch Géant	70,43		
Achat d'un cercueil en tissu	38,89		
Stand fête de Veix	3,00		
Goodies			
Fabrication de tee-shirts	763,20		100 tee-shirts fabriqués à Tulle
Vente de tee-shirts (espèces)		290,00	
Vente de tee-shirts (chèques)		236,00	
Vente de tee-shirt (virement)		8,00	
Achats matériel			
Panneaux de balisage pour Laval et le Bos	216,00		
Corde	15,00		
Cotisations/Adhésion à différents organismes			
Adhésion à Corrèze Environnement			
Adhésion à APE			
Adhésion à Mille Vents Debout			
Adhésion L'Echo de nos Bruyères	5,00		
Adhésion Renaissance des Vieilles Pierres			
Assurances			
Assurance multi-risques association MAIF	123,20		
Frais bancaires			
Frais de tenue de compte	12,45		
Caisse			
Fond de caisse	175,00		
Totaux	1 934 €	1 734 €	
Solde théorique		1 329 €	
SOLDE BANCAIRE AU 31/12/2023		1 329 €	

CAISSE		
SOLDE CAISSE AU 01/01/2023		
	0 €	
	175,00	28-juil.
	290,00	29-août
SOLDE CAISSE AU 31/12/2023		
	240 €	



Compte rendu de l'AG du 20/05/2024

Prévisionnel 2024

	Dépenses	Recettes
SOLDE BANCAIRE AU 01/01/2024		1 329 €
Cotisations et dons		
Cotisations (50 adhérents x 5 €)		250
Dons		300
Subventions/Dons des communes du Massif		50
Site Internet		
Abonnement Gandy	100	
Maintenance, mise à jour et sauvegarde du site	250	
Frais de fonctionnement		
Fais postaux	-	
Fournitures de bureau	30	
Frais de manifestations diverses		
Pot de l'amitié AG	38	
Location de la salle de Lestards pour l'AG	0	
Pot col des Jaillants	50	
Stand fête de Veix	-	
Goodies		
Fabrication de tee-shirts	-	
Vente de tee-shirts (espèces)		200
Vente de tee-shirts (chèques)		100
Achats matériel		
Panneaux de balisage pour Laval et le Bos	-	
Piquets	-	
Cotisations/Adhésion à différents organismes		
Adhésion à Corrèze Environnement	60	
Adhésion à APE	10	
Adhésion à Mille Vents Debout	10	
Adhésion L'Echo de nos Bruyères	5	
Adhésion Renaissance des Vieilles Pierres	10	
Assurances		
Assurance multi-risques association MAIF	117	
Frais bancaires		
Frais de tenue de compte	13	
Caisse		
Fond de caisse	-	
Totaux	693 €	900 €
SOLDE BANCAIRE AU 31/12/2024		1 536 €

Commune de Veix

Inchangé

Inchangé

Lettres préimbrées

Cartouches d'encre

CAISSE	
SOLDE CAISSE AU 01/01/2024	
	238 €
SOLDE CAISSE AU 31/12/2024	
	??
Excédent de fond de caisse	

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



Compte rendu de l'AG du 20/05/2024

Point 6. Élection du conseil d'administration

Etienne Roger rappelle que le conseil d'administration peut être complété par l'entrée de nouveaux membres (jusqu'à 30 membres en théorie). Se propose alors Frederic Mettas. Sa proposition est acceptée.

Le nouveau Conseil d'administration est donc composé de 9 personnes :

Jean-Marie Chastagnol, Serge Chaumont, Gérard Magnaval, Catherine Maillé-Virole, Frédéric Mettas, Irène Nouailhac, Étienne Roger, Christian Signolat, Luc Teyssier d'Orfeuil.

Point 7. La parole est aux adhérents / Questions diverses

- Il est décidé que la **journée d'entretien du chemin du Bos** prévue initialement le dimanche 26 mai est avancée au samedi 25 mai (compte tenu que le dimanche est la fête des mères)
→ Rendez- vous à 9 h 30 au parking près de l'ancien hangar de vol libre avec matériel de défrichage et pique-nique pour le repas de fin de travaux.
- Il conviendra de vérifier si Engie Green, le promoteur du projet éolien du Peuch Géant, est toujours propriétaire des 4,5 hectares du puy Masmonteil.
- **Dimanche 21 juillet à 17 h est prévu un apéritif dînatoire festif au site des Jaillants.** Nous ferons une petite balade autour de ce site magnifique qui aurait été gravement impacté par l'installation des éoliennes du Peuch Géant. Arnauld Maillé, antiquisant de formation et de passion, fera une mini-conférence sur ces ruines d'un ancien fanum et la présence romaine en Corrèze. Apporter son pique-nique, l'association offrira l'apéritif.
- **Dimanche 28 juillet** , comme chaque année, nous participerons à la fête de la Myrtille à Chaumeil où nous tiendrons un stand. Il reste une quarantaine de tee-shirts à vendre !

Point 8. Réélection du bureau

L'ancien bureau est reconduit à l'unanimité :

Étienne Roger, Président
Jean-Marie Chastagnol, Vice-président communication
Gérard Magnaval, Vice-président travaux
Irène Nouailhac, Secrétaire et Trésorière
Catherine Maillé-Virole, Secrétaire adjointe

Etienne Roger rappelle que les mandats sont de trois ans renouvelables une fois. Les adhérents devront donc se prononcer en 2025 sur un renouvellement de la présidence et du bureau.

Les sujets étant épuisés, le président clôt l'assemblée générale à 11 h 30 et convie les participants au pot de l'amitié.